

370
UNIVERSITÉ LAVAL.—QUÉBEC
FACULTÉ DE DROIT

DE L'AUTORITÉ
DE LA CHOSE JUGÉE
EN MATIÈRE CIVILE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

CHARLES-AUGUSTE CHAUVEAU, M.A., LL.L.
AVOCAT

Status reipublicæ maxime rebus
judicatis continetur.
(CICÉRON, *Oratio pro Sylla*,
cap. 22)



QUÉBEC
TYP. DUSSAULT & PROULX

1903